

Présidentielle 2012 : les propositions des principaux candidats sur l'emploi sont-elles crédibles ?

Le sujet du chômage, de la création d'emploi, devrait être le sujet essentiel de la campagne.

Depuis 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de plus d'un million. Un million de chômeurs en plus, cela veut dire non seulement un problème social, qui touche notamment plus la jeunesse et les seniors, mais aussi le creusement du déficit public (hausse d'allocations, baisse de recettes fiscales) et donc de la dette. Cela veut dire aussi plus de problème pour financer nos retraites, pour pourvoir à leur financement de même que pour assumer un recul de l'âge de départ en retraite si les seniors sont de plus en plus au chômage ! De l'emploi dépend en fait la préservation de notre contrat social : sécurité sociale pour tous avec une haute qualité des soins, gratuité de l'éducation nationale, retraite par répartition, protection chômage, niveau des services publics. Pour rappel la part des dépenses publiques dans le PIB est de 56% en France contre 43% en moyennes dans l'UE (47% en Allemagne).

Rappel de quelques chiffres clés

Selon les [chiffres du Trésor](#), entre 1980 et 2007 :

- la part de l'industrie dans le PIB a chuté de 24% à 14%. La part de l'emploi industriel dans l'emploi total est passée de 32% en 1978 à 20% en 2008.
- la France a perdu près de 2 millions d'emplois industriels soit 36% des emplois depuis 1980 (-70 000 par an). Le nombre d'emplois industriels est passé de 5,3 à 3,4 millions. La baisse s'est accélérée avec la crise : 200 000 emplois industriels ont été détruits pour la seule année 2009.
- explication : seuls 13% des pertes de nos emplois industriels sur les trente dernières années sont dues aux délocalisations (28% sur les dix dernières années), alors que 28% proviennent de l'amélioration de la productivité et 25% sont expliquées par des transferts vers des activités de service (intérim, sous-traitance). Rappelons de plus que le commerce extérieur de la France est pour 60% avec nos partenaires de l'UE. Nos partenaires européens, à niveau de vie similaire, contribuent plus à la dégradation de nos échanges que les pays émergents comme la Chine.

Pour résoudre ce problème du chômage, pour juger des propositions des candidats à l'élection présidentielle, il faut d'abord faire une bonne analyse des causes, pour agir sur ces causes et non simplement sur les symptômes. Ensuite il y a les causes sur lesquelles on a prise, sur lesquelles on peut agir, et les causes qu'on a beau déplorer mais que nous ne pouvons contrer seuls, nous Français, ni à court terme sur l'horizon d'un mandat présidentiel.

Quelles sont les causes du chômage selon les candidats et donc les remèdes que ces derniers préconisent ?

NICOLAS SARKOZY

Selon Nicolas Sarkozy, c'est la dévalorisation du travail et de l'effort, la diminution du temps de travail (les 35 heures), la tentation de l'assistanat, la préférence pour des allocations et des subventions plutôt qu'une reprise effective du travail, ainsi que l'inadaptation des formations au besoin du marché du travail (seuls 10% des chômeurs suivent une formation, 500 000

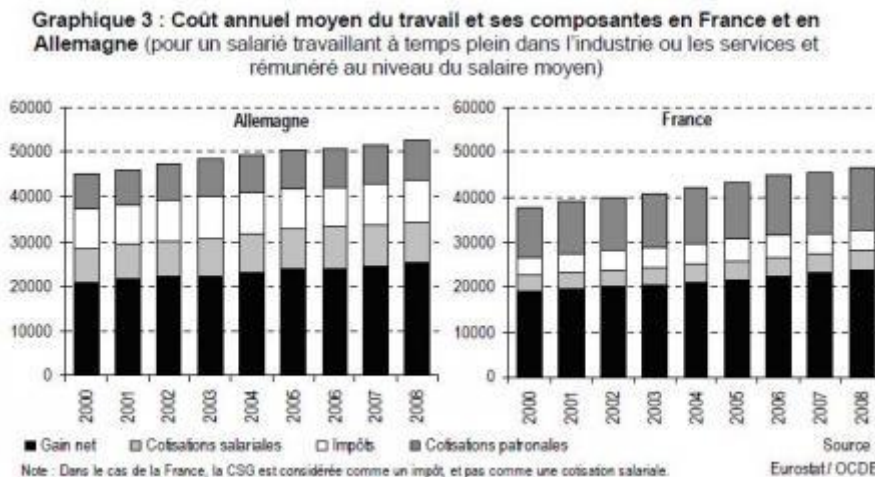
offres d'emplois non pourvues) qui expliquent en partie la hausse du chômage. C'est aussi une baisse de la compétitivité relative de nos entreprises, comparée à nos voisins européens notamment allemands, à cause d'un coût du travail trop élevé, qui explique la dégradation de notre balance commerciale (baisse des exportations et hausse des importations), et serait la cause de fermetures d'entreprises et de destruction de nos emplois.

Nicolas Sarkozy propose donc essentiellement les mesures suivantes :

- TVA sociale : report du coût des allocations familiales sur la TVA (+1,6 point, passant de 19,6% à 21,2% en baissant en échange d'autant les charges sociales des entreprises, en vue de baisser le prix à l'exportation et de renchérir relativement les importations ;
- Suppression de la prime pour l'emploi avec un allègement des charges sur bas salaires, compensée par une hausse des bas salaires ;
- Obligation pour les chômeurs de longue durée de suivre une formation qualifiante et d'accepter une offre d'emploi correspondant à cette formation. Ce sujet pourra être tranché par référendum ;
- Extension du travail le dimanche, pour booster la consommation ;
- Exonération de charges sociales pour l'embauche de chômeurs de plus de 55 ans qui obtiennent un CDI ou un CDD de plus de six mois
- Accords compétitivité-emploi au sein des entreprises pour décider de la durée du travail ;

On peut s'interroger sur l'efficacité de ses mesures sur l'emploi :

- L'argument visant **le coût du travail en France**, qui pénaliserait la compétitivité des entreprises françaises, ne tient pas : le coût du travail n'est pas plus élevé en France qu'en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Italie, dans les pays nordiques, qui ont à notre égard une balance commerciale excédentaire. Lorsque Nicolas Sarkozy utilise la comparaison des charges patronales avec l'Allemagne, c'est trompeur. Comme je l'ai expliqué dans un [article précédent](#), il est vrai que globalement les charges patronales sont deux fois moins élevées en Allemagne qu'en France mais en revanche les charges salariales sont deux fois plus élevées en Allemagne qu'en France, car le salarié prend plus à sa charge sa protection sociale, mais en contrepartie il a un salaire net plus élevé qu'en France. De même que les impôts sont deux fois plus élevés en Allemagne qu'en France. Les salaires bruts avant prélèvement sociaux et fiscaux sont donc plus élevés en Allemagne qu'en France (+34%). Ce sont ces salaires bruts qu'il faut considérer pour considérer le "coût du travail" pour l'entreprise, et non simplement les charges patronales comme l'a fait Nicolas Sarkozy. De plus, le coût du logement étant 2 à 3 fois moins élevé en Allemagne comparé à la France, le niveau de vie moyen est plus élevé en Allemagne. C'est aussi ce qui explique que malgré une plus grande précarité de l'emploi en Allemagne et les plus bas salaires à 6 euros nets de l'heure contre 9 en France, les plus bas salaires arrivent à un niveau de vie équivalent.



- **Le niveau proposé de TVA sociale est trop faible pour être efficace.** Environ 25% des biens importés et exportés sont constitués de coût du travail, donc 1,6% n'aurait qu'un impact de 0,4%. Il faudrait une hausse de TVA d'au moins 6% pour qu'il y ait un effet positif. De plus seulement 25% de l'économie touchée par cette mesure générale est concernée par les échanges commerciaux extérieurs, car elle s'applique aussi à tous les services, aux banques, à l'économie locale. En revanche l'impact négatif sur le pouvoir d'achat n'est pas neutre : les prix à la consommation augmenteront de 1,6%.
- Le raisonnement consistant à faire croire qu'il suffit de **former les chômeurs** (2,9 millions en catégorie A, 4,3 toutes catégories dont 1,8 inscrits depuis plus d'un an¹) afin qu'ils puissent répondre aux **offres d'emplois non pourvues** (500 000), est fallacieux, ne pourrait s'appliquer qu'à peu de cas. Ce qu'il faut, c'est créer de nouveaux emplois pour remplacer les emplois supprimés. D'une part le chiffre de 500 000 offres vacantes n'est pas bon comme l'explique [cet article](#), d'autre part les offres vacantes sont très majoritairement sur des postes non qualifiés qui n'entreraient pas dans ce cursus de formation : métiers de services aux particuliers comme serveur, animateur socioculturel, apprenti de cuisine et aide à domicile. Voir le [rapport 2011 de Pôle Emploi](#) sur les offres non pourvues, notamment pages 25-26, et son [enquête sur les besoins de main d'œuvre](#).

¹ <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de.76/statistiques.78/chomage.79/les-indicateurs-conjoncturels.264/la-derniere-publication-mensuelle.12768.html>

France

Les 15 métiers rassemblant le plus grand nombre de projets de recrutement jugés difficiles

	Nombre de projets de recrutement jugés difficiles	Ensemble des projets de recrutement déclarés	% de cas difficiles à recruter
Aides à domicile et aides ménagères	31 481	51 423	61,2%
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	26 483	62 777	42,2%
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	21 175	80 616	26,3%
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	21 103	60 100	35,1%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	20 337	57 817	35,2%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	20 087	64 192	31,3%
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	16 995	36 538	46,5%
Cuisiniers	16 724	28 849	58,0%
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	16 534	64 501	25,6%
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	14 188	29 582	48,0%
Ingénieurs, cadres études & R&D informatique, responsables informatiques	12 854	28 850	44,6%
Employés de maison et personnels de ménage	12 145	24 269	50,0%
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	11 609	22 154	52,4%
Employés de l'hôtellerie	9 559	29 067	32,9%
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	9 133	19 693	46,4%

Les 10 métiers où sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement

	Effectifs à recruter (1)	% de cas difficiles à recruter
Aides à domicile et aides ménagères	51 423	61,2%
Cuisiniers	28 849	58,0%
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	22 154	52,4%
Employés de maison et personnels de ménage	24 269	50,0%
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	29 582	48,0%
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	36 538	46,5%
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	19 693	46,4%
Ingénieurs, cadres études & R&D informatique, responsables informatiques	28 850	44,6%
Agents de sécurité et de surveillance, enquêteurs privés et métiers assimilés	18 495	43,6%
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	62 777	42,2%

- L'ouverture des magasins le dimanche ne fera pas plus consommer car à revenus égaux, les consommateurs dépenseront plus le dimanche en dépensant moins un autre jour. Au final cela déstabilise la vie de famille des travailleurs du dimanche.

FRANCOIS HOLLANDE

François Hollande ne livre pas vraiment de diagnostic, ne s'exprime pas particulièrement sur les causes du chômage (mondialisation/crise/causes structurelles...). Il entend « lutter contre le chômage et la précarité ». Il le fait plus par des mesures défensives, des emplois subventionnés grevant les finances publiques, que par une politique de création d'emplois productifs générant de la valeur ajoutée pour l'économie. Néanmoins son « patriotisme industriel » rejoint des propositions que l'on retrouve également chez François Bayrou.

- **150.000 emplois d'avenir** : François Hollande a promis la création de 150.000 emplois d'avenir réservés aux jeunes, en particulier ceux issus des quartiers difficiles (sur le modèle des emplois jeunes du gouvernement Jospin). Il s'agit d'emplois à temps plein d'une durée maximale de 5 ans, financés par l'Etat à hauteur de 75% et exonérés de charges. Le coût de la mesure est estimé par le candidat à 2 milliards d'euros d'ici à 2017 ;
- **Le contrat de génération**. Objectif : faire baisser à la fois le chômage des jeunes et des seniors, favoriser la solidarité entre les générations. Le principe : le jeune de moins de 30 ans embauché en contrat à durée indéterminée devra être accompagné par un

salarié de plus de 55 ans, ainsi maintenu dans l'emploi jusqu'à son départ en retraite. L'entreprise bénéficiera de son côté d'une exonération de charges sociales sur les deux emplois (aide d'un montant estimé à 2.000 euros par mois). François Hollande se fixe comme objectif la signature de **500.000 contrats de génération d'ici à 2017**, pour un coût de 2,3 milliards d'euros. Parallèlement, le candidat promet d'augmenter les cotisations chômage pour les entreprises qui abusent des emplois précaires.

- **Création de 60 000 postes dans l'Education Nationale sur 5 ans** (12 000/an) : ces postes ne seront pas seulement des postes d'enseignants mais également des postes d'accompagnement : surveillants, infirmières scolaires, psychologues, assistantes sociales,... mesure évaluée à 1,7 milliards par an (5,5 milliards sur le quinquennat)
- **Suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires**, excepté dans les TPE. Une décision qui devrait rapporter près de 3 milliards d'euros en cinq ans et inciter les entreprises à recruter plutôt qu'avoir recours aux heures supplémentaires.
- **Pour lutter contre la précarité**, augmentation des cotisations chômage sur les entreprises qui « abusent » des emplois précaires comme les CDD ou l'intérim.
- **Pour dissuader les entreprises d'abuser des licenciements boursiers**, augmentation du coût des licenciements collectifs pour les entreprises qui versent des dividendes ou rachètent leurs actions.
- **Sécurisation des parcours professionnels par un renforcement de la formation**. L'objectif est que chaque salarié puisse se maintenir dans l'entreprise ou l'emploi et accéder à la formation professionnelle. Le financement de la formation sera concentré sur les publics les plus fragiles, les moins formés et les chômeurs. Les moyens de Pôle emploi seront de leur côté renforcés.
- **Le patriotisme industriel :**
 - 1- Banque publique d'investissement** : à travers ses fonds régionaux, favoriser le développement des PME, le soutien aux filières d'avenir et la conversion écologique et énergétique de l'industrie. Permettre aux régions, pivots de l'animation économique, de prendre des participations dans les entreprises stratégiques pour le développement local et la compétitivité de la France. Une partie des financements sera orientée vers l'économie sociale et solidaire.
 - 2- Soutien des PME et entreprises innovantes** : faire des PME une priorité. mobiliser l'épargne des Français, en créant un livret d'épargne industrie dont le produit sera entièrement dédié au financement des PME et des entreprises innovantes. Doubler le plafond du livret développement durable, en le portant de 6 000 à 12 000 euros. Les PME, les TPE, les artisans et les commerçants auront, dans chaque région, un interlocuteur unique. Rendre le crédit d'impôt recherche plus simple et plus accessible aux PME. Leur ouvrir la commande publique.
 - 3- Fiscalité des entreprises** : priorité à la relocalisation et à l'investissement. Favoriser la production et l'emploi en France en orientant les financements, les aides publiques et les allègements fiscaux vers les entreprises qui investiront sur notre territoire, qui y localiseront leurs activités et qui seront offensives à l'exportation. Moduler la fiscalité locale des entreprises en fonction des investissements réalisés. Engager la relocalisation d'usines dans le cadre d'un contrat spécifique. Pour les entreprises qui se délocalisent, exiger le remboursement des aides publiques reçues. Une distinction sera faite entre les bénéficiaires réinvestis et ceux distribués aux actionnaires : trois taux d'imposition

différents sur les sociétés : 35% pour les grandes, 30% pour les petites et moyennes, 15% pour les très petites.

4- Compétition mondiale – réciprocité : faire obstacle à toute forme de concurrence déloyale et pour fixer des règles strictes de réciprocité en matière sociale et environnementale. Une contribution climat- énergie aux frontières de l'Europe.

JEAN-LUC MELENCHON

Le Front de Gauche fait une analyse systémique des causes du chômage croissant, accentué violemment par la crise : elles sont intrinsèquement liées au modèle de société capitaliste, à la financiarisation de l'économie dans la mondialisation², qui conduit au moins-disant social, à une compression des salaires, à l'accaparement de la valeur ajoutée créée par les plus riches, au travers essentiellement des revenus du capital, sans oublier les bonus des traders et des dirigeants de grosses sociétés cotées. L'accroissement de richesse ne bénéficie qu'à une minorité et n'est plus créateur d'emploi en net. Les entreprises prennent paradoxalement de la valeur en délocalisant des activités, en licenciant, et le gonflement du chômage coûte à la collectivité en même temps. Ce qui a pour effet un enrichissement privé de quelques uns au détriment de la collectivité, avec augmentation de la pauvreté, de la précarité, des inégalités, ainsi que le report d'un coût social supporté par les finances publiques. De surcroît, les plus riches ont les moyens d'échapper à l'impôt et pratiquent allègrement l'exil fiscal, sans que la richesse accaparée revienne proportionnellement à la collectivité. La spéculation a pris le pas sur l'économie réelle, déclenche des bulles et des crises, déclenche même des famines en s'exerçant sur les denrées alimentaires et sur les matières premières.

Dans ce modèle, la dette est la drogue des Etats et des peuples. L'endettement est venu au secours de l'Etat pour combler ses déficits et au secours de familles au pouvoir d'achat insuffisant, les plongeant dans l'enfer du surendettement. Et qui en profite ? Les banques, qui prêtent aux Etats, aux ménages et aux entreprises à des taux bien plus élevés que le taux auquel elles se refinancent (actuellement 1% auprès de la BCE).

Partant de ce constat, Jean-Luc Mélenchon prend une posture dénonciatrice, désignant des coupables qui auraient volontairement mis en place et perpétré ce système qui vampirise les peuples : gouvernants liés aux puissances financières, banquiers (dirigeants de banques et spéculateurs), grosses fortunes. Les solutions proposées visent plus à rétablir l'égalité des revenus en taxant les riches et la finance, en forçant à l'augmentation des bas salaires, en interdisant les licenciements, à supprimer les banques ou à les nationaliser et à financer la dette et les nouvelles dépenses sociales par la création monétaire (prêt direct à taux nul par la banque centrale), qu'à créer de véritables nouveaux emplois générés par création d'activité, de valeur ajoutée.

Les principales propositions de Jean-Luc Mélenchon pour l'emploi sont :

- Des mesures relatives au temps de travail : rétablissement des 35 heures effectives et limitation stricte du recours aux heures supplémentaires, abrogation de la loi Maillé sur l'extension du travail le dimanche ;

² La Grande Régression », oct.2010, Editions du Seuil, Jacques Généreux, co-fondateur du Front de Gauche. Voir mes articles [partie 1](#) et [partie 2](#) sur le sujet.

- Réévaluation globale des salaires, traitements, pensions et indemnités du chômage (ces derniers seront indexés sur l'évolution du coût de la vie).
- Augmentation du Smic à 1.700 euros brut par mois pour 35 heures dès 2012 puis 1.700 euros net sur l'ensemble de la mandature. Instauration d'un salaire maximum dans toutes les entreprises, publiques et privées. Et l'écart des rémunérations ne pourra pas excéder une échelle entre 1 et 20. Via la fiscalité, instauration d'un revenu maximum fixé à 20 fois le revenu médian, soit 360.000 euros par an aujourd'hui.
- Lutte contre la précarité en affirmant le CDI comme norme du contrat de travail. Le recours aux intérimaires et CDD sera de son côté encadré : un quota maximal d'intérimaires et de CDD à 5% des effectifs dans les grandes entreprises sera instauré et à 10% dans les PME, sauf dérogations justifiées.
- Titularisation des employés
- Création d'un « droit automatique au passage à temps plein » pour les personnes en temps partiel. Les droits des salariés des entreprises sous-traitantes seront de leur côté alignés par le haut sur ceux des donneurs d'ordre.
- Rétablissement de l'autorisation administrative de licenciements.
- Interdiction des licenciements boursiers ainsi que de la distribution de dividendes pour les entreprises qui licencient. En cas de délocalisation ou de dépôt de bilan, instauration d'un droit des salariés à la reprise de l'entreprise sous forme de coopérative. Nouveaux droits aux salariés et comités d'entreprises en cas de licenciements et de délocalisations.
- Une série de mesures favorisant la relocalisation de l'industrie : taxe sur les productions délocalisées et sur les productions lointaines,
- Une reprise en main par l'Etat de la politique industrielle : pôle financier public pour financer l'investissement des entreprises, secteur bancaire public, renforcement de la présence de l'Etat dans le capital d'entreprises stratégiques, plans industriels pour rétablir les productions délocalisées, planification écologique avec la redéfinition des filières industrielles prioritaires.

Ces propositions manquent cruellement de mesures créatrices d'emplois. Elles visent surtout à empêcher des licenciements, à pérenniser les contrats de travail et à revaloriser les salaires de façon autoritaire. De plus, l'effet de telles dispositions (forte hausse du Smic et contraintes fortes sur les contrats de travail et les licenciements) vont inciter les entreprises à quitter le territoire, à fermer ou à pratiquer des licenciements économiques. Au final ce programme est plutôt destructeur d'emplois.

Ces propositions sont de surcroît très coûteuses : le projet de Jean-Luc Mélenchon a été [chiffré à 100 milliards d'euros](#), alors que le déficit public est déjà de cet ordre et qu'il faudrait le neutraliser pour ne plus augmenter la dette. Jean-Luc Mélenchon fait fi de la dette et refuse tous les pactes et plans d'austérité qui concourent, selon lui, à amplifier la récession économique et la régression sociale en Europe au nom d'une logique libérale de «soumission aux marchés ». Il souhaite que la France propose une refonte des missions et des statuts de la BCE, lui permettant de prêter directement aux Etats à taux faibles, voire nuls, et acheter des titres de la dette publique sur le marché. Mais il ne dit pas comment financer cette dette en attendant que les partenaires européens soient d'accord avec une telle proposition de monétisation des dettes souveraines en euro, ni n'envisage les conséquences d'une telle

proposition (forte création monétaire, donc forte inflation, dévalorisation de l'euro avec fort renchérissement des importations notamment de matières premières, du pétrole et du gaz, impact négatif sur le pouvoir d'achat ...).

MARINE LE PEN

Marine Le Pen estime que la France n'est pas condamnée à la fatalité du chômage de masse et de la précarité de l'emploi. Les causes de la montée du chômage et d'un tassement des salaires seraient selon elle l'immigration massive et notre soumission à une Europe ultra-libérale qui a ouvert les frontières à tout va, qui accepte le dumping social, fiscal, environnemental et qui nous soumet aux marchés financiers.

Des propositions s'articulent principalement autour de :

- **Une politique protectionniste** (rétablissement des frontières nationales, taxes des importations aux frontières, forte limitation de l'immigration) et une **sortie de l'euro** et même de l'Union européenne. La sortie de l'euro, se traduisant par une dévaluation, rendrait nos exportations plus attractives, ce qui aurait un effet de relance sur l'économie, donc la création de nouveaux emplois.
- **La fin des politiques « d'accompagnement social »** du marché de l'emploi (contrats aidés ou autres emplois jeunes) qu'elle juge inefficaces.
- La réindustrialisation de la France ; le soutien aux PME, artisans et commerçants ;
- **L'emploi des jeunes et des seniors**, favorisé dans le cadre de la stratégie de réindustrialisation de la France. Incitation des entreprises qui participent à la reconstruction des filières industrielles à utiliser les compétences des jeunes issus des filières professionnelles et des seniors exclus prématurément du marché du travail.
- L'obligation donnée à **l'Etat et aux collectivités locales** de réserver une embauche sur trois dans la fonction publique aux personnes de plus de 45 ans issues du secteur privé.
- **La valorisation de l'apprentissage** pour favoriser l'insertion des jeunes dans l'artisanat. L'objectif sera de passer à la fin du quinquennat à environ 700.000 apprentis contre 500.000 aujourd'hui. Elle propose d'abaisser à 14 ans l'âge légal pour pouvoir bénéficier d'un contrat d'apprentissage, de développer l'orientation vers les filières professionnelles et d'augmenter les financements des régions.
- **Une sanction très sévère de l'emploi de travailleurs clandestins** : il constitue, selon elle, une concurrence déloyale au marché légal du travail. L'employeur sera passible de sanctions pénales et de la fermeture administrative de son établissement.
- **La priorité à l'emploi des personnes avec la nationalité française**. Une loi contraindra Pôle Emploi à proposer, toujours à compétences égales, les emplois disponibles aux demandeurs d'emploi français. Les administrations respecteront ce principe.
- **L'élargissement de la liste des emplois dits « de souveraineté »** : dans les secteurs régaliens, les professions seront réservées aux personnes qui possèdent la nationalité française.

- **Pas de remise en cause de la loi sur les 35 heures** afin de ne pas « perturber » le fonctionnement du marché du travail. En revanche renégociation de la durée hebdomadaire du temps de travail à la condition qu'elle s'accompagne d'une augmentation proportionnelle du salaire.
- **La hausse de 200 euros net** « sur tous les salaires » allant jusqu'à 1,4 fois le Smic, grâce à la prise en charge par l'État du même montant de cotisations salariales.
- **Dans le secteur privé, indexation des salaires sur l'inflation.** L'impôt sur les sociétés sera modulé pour inciter les entreprises à adopter une politique salariale plus généreuse et distribuer davantage de leurs profits à leurs salariés. Une réserve légale de titres sera instaurée : l'objectif est de reconnaître au personnel une part de propriété dans l'entreprise, sans droit de vote, mais permettant le versement de dividendes.
- **Dans la fonction publique, évolution du point d'indice** sur lequel est basé le calcul des salaires : le point d'indice augmentera plus sensiblement pour les petits salaires et dans une moindre mesure pour les plus hauts salaires. Les hauts fonctionnaires, qui bénéficient de primes, pourront même voir leur traitement gelé pendant les premières années du quinquennat.
- **La revue du fonctionnement de Pôle Emploi** : il fera l'objet d'un audit en collaboration avec les représentants des demandeurs d'emploi. Vérifier « plus sérieusement » que les demandeurs d'emploi se conforment aux obligations imposées par Pôle Emploi : obligation de recherche, d'acceptation d'un emploi dans les conditions qui seront définies.
- **La reprise en main par l'Etat de la politique de formation professionnelle.** Instauration d'un service public de la formation tout au long de la vie avec la mise en place d'un « chèque formation ».
- **Une grande réforme des syndicats** avec comme objectif principal d'assurer une meilleure représentation des salariés. Suppression du monopole de négociation accordés aux syndicats les plus représentatifs et revoir les modalités d'élections des représentants des salariés.

Les propositions de Marine Le Pen reposent une analyse doublement contestable :

- d'une part la désignation de l'immigration comme une cause majeure du chômage (et de nos déficits sociaux), alors qu'il n'en est rien. Voir cet article récent « [Emploi: réduire l'immigration, fausse piste pour les experts](#) » ou encore [cet article](#). Ce n'est pas l'enjeu de l'emploi aujourd'hui. Patrick Simon, démographe à l'Ined, explique que « Sur le papier, il peut être séduisant de mettre face à face chômeurs et immigrés ». Mais autochtones et immigrés n'occupent pas les mêmes types d'emplois, et se font peu concurrence. « Ils seraient plutôt complémentaires. La plupart des études réalisées constatent d'ailleurs un très faible impact de l'immigration sur le taux de chômage ». En France et en Europe, le marché du travail est très segmenté. Les immigrés y occupent souvent des emplois peu qualifiés, peu rémunérés, aux conditions de travail difficiles. Les secteurs de la restauration, du bâtiment et des services à la personne par exemple, peinent malgré tout à pourvoir des offres d'emploi que les autochtones jugent insuffisamment attractives. D'après la dernière [enquête sur les besoins de main d'œuvre](#) réalisée par Pôle emploi, 61% des offres d'aides à domicile posent ainsi des difficultés de recrutement.

- D'autre part l'idée faussée que l'euro (trop fort) et l'Europe (trop libérale) sont responsables de la montée du chômage, n'ont pas protégé nos emplois, ayant favorisé les délocalisations. On peut certes reprocher à la politique européenne n'avoir été trop naïve à l'égard de certains pays comme la Chine, en n'exigeant pas la réciprocité sur l'ouverture des marchés publics, trop laxiste sur les normes sanitaires et environnementales qui devraient être les mêmes à l'entrée des produits que celles imposées en Union européenne, en n'agissant pas plus fermement sur la surévaluation de sa monnaie. Il est possible d'œuvrer pour des échanges réciproques et plus loyaux et corriger ses facteurs nuisant à nos emplois, sans pour autant sortir de l'Union et fermer les frontières. De plus, une sortie de l'euro, se traduisant par une dévaluation relative de la nouvelle monnaie d'environ 20 ou 30%, aurait un impact extrêmement négatif sur le renchérissement de nos importations, du pétrole notamment, grevant le pouvoir d'achat, ainsi qu'un renchérissement de la dette libellée en euro, déjà abyssale (1700 milliards), d'environ 400 milliards, de même pour les intérêts annuels de la dette qui augmenteraient de plus de 10 milliards, à moins de déclarer l'Etat en faillite, de refuser de rembourser nos dettes, mais avec la cessation de paiement de l'Etat, l'impossibilité de payer les fonctionnaires et leurs retraites, un scénario à la Grecque.

FRANCOIS BAYROU

En 2007, François Bayrou faisait une analyse critique³ des dérives de la financiarisation de l'économie et d'une mondialisation insuffisamment régulée, dénonçant le modèle américain générateur d'inégalités croissantes, qui s'imposait de plus en plus à l'Europe : le modèle de la loi du plus fort, d'une compétition à outrance au détriment de la coopération. Il rejoignait par certains côtés l'analyse de Jean-Luc Mélenchon. Mais à la différence de ce dernier, il ne rejette pas la mondialisation, le capitalisme, le libre-échange, la finance, l'Europe ... Il ne cherche pas à expliquer les causes de nos maux, du chômage, de la dette, par des causes extérieures dont il suffirait de désigner des coupables et donc de s'attaquer à eux pour résoudre nos difficultés. Il est plus nuancé dans l'analyse et dans une posture responsabilisante : regardons vraiment ce qui nous a conduits où nous sommes, comparons l'Etat de la France à ceux d'autres pays et surtout, quelles sont les solutions réalistes, des remèdes attaquant les causes et non les symptômes, des actions qui dépendent vraiment de nous, gouvernants, entreprises et citoyens, sans attendre des solutions utopiques, une réorganisation de la gouvernance mondiale, la fin du capitalisme etc.

Même s'il dénonce l'aggravation des inégalités et prône plus de justice, sa première priorité est l'emploi. C'est par la création d'emplois, de vrais emplois créateur de valeur ajoutée et non d'emplois subventionnés creusant le déficit, c'est par la conquête de marchés grâce à l'innovation, grâce l'amélioration de l'image de marque de la France, à la qualité de ses produits et services, c'est par l'amélioration de sa balance commerciale extérieure, à la fois par une hausse des exportations et une baisse des importations, que la France pourra véritablement sortir de l'impasse économique dans laquelle elle se trouve.

³ Voir article de François Bayrou paru dans la revue Commentaire (N°119, 2007), « [Du « Centre » au projet démocrate](#) »

Tout se tient : commerce extérieur, déficit et dette, chômage, retraites. François Bayrou démontre notamment que l'aggravation du déficit commercial extérieur de la France⁴, entamée depuis 2003, serait une cause majeure du chômage et de l'aggravation du déficit public. En effet, le déficit de notre balance commerciale atteignant 70 milliards en 2011, François Bayrou remarque que ce montant correspond à l'équivalent du montant des salaires charges comprises de 3 millions d'emplois, soit l'équivalent du nombre actuel de chômeurs ! En fait une suppression du déficit commercial ne se traduirait pas par une création de 3 millions d'emplois car seule une partie du montant des importations et des exportations est constitué de coût du travail. Notre déficit commercial est dû en partie à l'augmentation de notre facture énergétique en hydrocarbures, en part des matières premières dans les importations. Mais à raison d'une part d'environ 25% du coût du travail dans les échanges extérieurs, il est vrai que sans ce déficit, nous devrions avoir environ 750 000 emplois en plus !

Par ailleurs, le coût du travail sur les biens que nous achetons en France et ceux que nous exportons comprend pour moitié environ une contribution aux charges sociales et fiscales du pays, à la différence des biens achetés à l'étranger. Ce qui signifie que le déficit commercial extérieur s'est traduit en aggravation du déficit public d'environ la moitié de 25% du déficit commercial extérieur (de 70 milliards), soit 9 milliards d'euros.

C'est pourquoi François Bayrou propose une mobilisation forte de tous les acteurs (Etat, entreprises, partenaires sociaux, citoyens,...) pour le « PRODUIRE EN FRANCE ». Le total de nos importations s'élève à 500 milliards en 2011, le quart de notre PIB. Si nous favorisons l'achat de produits fabriqués en France, ne serait-ce pour 15% de l'ensemble de nos achats importés, il n'y aurait plus de déficit commercial extérieur et nous pourrions créer 750 000 emplois, notre déficit public serait réduit de presque 10 milliards d'euros ! Pour que les citoyens et les entreprises puissent exercer leur choix, cette préférence, il est nécessaire de créer un label « Produit en France » indiquant la part du produit fabriqué en France.

Alors que nous accusons un déficit commercial extérieur de 70 milliards d'euros, l'Allemagne affiche un excédent de plus de 150 milliards, alors que le coût du travail est du même ordre (légèrement supérieur en Allemagne). D'autres pays de l'UE comme la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège, les Etats-Unis, ont une balance commerciale excédentaire à notre égard. Ce n'est donc pas le coût du travail qui explique notre faiblesse mais plutôt un problème de compétitivité hors-coûts, un problème de positionnement sur le marché de nos produits.

Pour lutter contre le chômage, François Bayrou propose de :

- **Créer un label** indépendant pour que les consommateurs puissent connaître la provenance, ou **la part française** des produits qu'ils achètent.
 - Associer les **consommateurs** à la démarche du « produire en France ».
 - Développer **l'image de marque** du « produit en France ».
 - Privilégier **la qualité** en allongeant à 5 ans la durée de garantie légale des produits.
- **Créer un environnement favorable à la production :**

⁴ Voir données clés du commerce extérieur de la France : <http://lekiosque.finances.gouv.fr/APPCHIFFRE/Etudes/tableaux/aperçu.pdf>

- Créer un **Commissariat national aux stratégies**. Cette structure légère aura pour objectif de mobiliser et coordonner tous les acteurs du redressement économique du pays et définir filière par filière une politique de production à long terme.
- **Simplifier les contraintes administratives et fiscales** parce qu'une entreprise, comme une famille, a besoin de visibilité, et pas d'un paysage juridique en perpétuel mouvement. Diviser par deux les déclarations administratives.
- À l'image du « **Small business Act** » américain, établir des règles propres aux petites entreprises pour favoriser leur accès au crédit, aux marchés publics, à la sous-traitance, et créer un guichet unique, avec un correspondant administratif unique de l'entreprise pour l'accompagner, l'informer de ses droits, et prévenir les pénalités.
- **Mettre en réseau les grandes entreprises et les PME**, pour créer une complémentarité profitable, encouragée par un avantage fiscal lorsqu'il y aura investissement en faveur des PME.
- **Créer un outil de financement** propre : un établissement financier, régionalisé, associant les collectivités locales, **dédié au financement des PME** et des entreprises de taille intermédiaire.
- **Créer un livret d'épargne industrie** : le réarmement économique de la France suppose qu'une partie de l'épargne soit dirigée vers l'industrie, sous la forme de ressources nouvelles.
- Compléter le crédit impôt-recherche par un **crédit impôt-innovation**.
- Rétablir **l'incitation fiscale**, réduite en 2010, au profit de ceux qui investissent **dans les entreprises non cotées**.
- Au total, l'Etat doit garantir au moins **l'égalité de traitement entre PME** et grandes entreprises du CAC 40.
- Limiter dans le temps le **statut d'auto-entrepreneur** et aider son bénéficiaire à rejoindre le statut de droit commun.
- Engager une réflexion conduisant à un **allègement progressif d'une part significative des cotisations assises sur le travail**.
- Permettre aux entreprises de moins de 50 salariés, aux artisans et aux commerçants de créer **un emploi sans charges, pendant deux ans**, si elles recrutent un jeune en premier emploi ou un chômeur sous la forme d'un CDI (à condition de n'avoir pas préalablement supprimé de poste de travail).
- **Soutenir l'économie sociale et solidaire** en lui facilitant l'accès à la commande publique et en promouvant l'innovation sociale.
 - Promouvoir toutes les forces de distribution en **circuit court** du producteur au consommateur, favoriser les coopératives de production et de distribution, créer un nouveau type d'entreprise, « l'OSEE » (entreprises à Objet Social Environnemental et Economique). Ces entreprises OSEE verront leur taux d'impôt sur les sociétés minoré.
 - **Moduler la fiscalité des entreprises** en fonction des résultats et des efforts fournis en matière de responsabilité sociale, sur la base de normes européennes communes.

- Sans détailler ici les **propositions créatrices d'emplois par filières** : développement durable et énergies nouvelles, numérique, agriculture, ... (voir le site <http://bayrou.fr/le-programme-en-detail/produire>)

François Bayrou milite pour une rénovation du climat social dans l'entreprise. Il souhaite organiser une négociation nationale entre partenaires sociaux sur ce thème.

Il propose que les salariés aient un droit de vote au Conseil d'administration des entreprises de plus de 500 salariés. Les comités d'entreprise verront leur rôle étendu à la négociation continue des conditions de travail et des rémunérations.

Il souhaite enfin que la négociation d'accords particuliers au sein de l'entreprise soit soumise à des accords cadres dans les branches.